

Séance du 26 Mai 2005

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Labayle, Pommiez, Mme Durruty, MM. Massé, Delas, Mme Dufrêne, MM. Gommez-Vaez, Saussié, Mme Favoreu-Dumas, Adjoints ; MM. Laroche, Trunet, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Bordenave, Boé, Chabaud-Massoni, Darmendrail, Lauqué, Bédarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Melle Carreiro, M. Charrier, Mmes Doucet-Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mme Larran-Lange, M. Causse, Mme Capdevielle, M. Casenave, Mme Lougarot, MM. Larralde, Sarhy, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Jeambrun à M. le Maire ; Mme Bisauta à M. Causse.

**SECRETAIRE** : Mme Doucet-Joyé.

**OBJET** :AFFAIRES CULTURELLES - Acquisition d'une peinture d'Albert Marquet par la Ville de Bayonne pour le Musée Basque et de l'Histoire de Bayonne

M. MASSE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La Galerie des Modernes à Paris et Fanta Gallery de Montauban, par l'intermédiaire de Laurent Auzeric, ont mis en vente pour 75 000 € une peinture d'Albert Marquet intitulée « Bayonne, le quai ». Ce tableau qui date de 1924 représente l'Adour à Bayonne avec le quai Bergeret et en face les collines du piémont pyrénéen.

La procédure de mise en vente imposait une décision immédiate que nous avons prise après que notre conservateur du Musée Basque et de l'Histoire de Bayonne et M. Christophe Leribault, conservateur et membre du jury du conseil artistique d'Aquitaine pour les peintures, ont pu voir ce tableau, l'authentifier et en vérifier la valeur.

Ainsi et après avoir pris l'avis de la Direction Régionale des Affaires Culturelles nous avons procédé à son acquisition.

Je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Député-Maire à solliciter une subvention au taux le plus élevé possible du Fonds Régional des Acquisitions des Musées (FRAM).

Adopté.

Mme Lougarot, M. Larralde s'abstiennent.

Ont signé au registre les membres présents.